

# **Aéro Model Club du Bessin**

**Compte rendu de l'assemblée générale réunie le 24 janvier 2005.**

## **Ordre du jour :**

Rapport d'activité 2004, rapport moral  
Projets 2005  
Bilan financier 2004  
Budget prévisionnel 2005  
Fixer le montant des cotisations 2005  
Questions diverses

Les deux adhérents à la date de la présente réunion à savoir René Belledent le Président, et Jacques Giret le Trésorier se sont réunis en assemblée générale à 14480 Banville, au domicile du Président.

La séance a été ouverte à 14h30

## **Rapport d'activité 2004 et rapport moral**

René Belledent rappelle que Aéro Model Club du Bessin a été créé le 29 juin 2004 et qu'à ce jour toutes les démarches administratives : de déclaration à la Préfecture, d'affiliation à la FFAM, d'agrément à Jeunesse et Sports et d'ouverture de compte bancaire, ont été effectuées.

Le club a participé au forum des associations de la CdC Orival à Creully le 11 septembre 2004, le stand a été tenu par Ludovic Giret et René Belledent. Trois démonstrations d'hélicoptère « indoor » ont été brillamment effectuées par Olivier Cecoine. Au cours de cette journée promotionnelle nous avons pu mesurer le potentiel d'adhérents possible dans la région.

René Belledent a fait part de l'état d'avancement de la recherche d'un terrain. Dès juillet 17 sites étaient répertoriés. Les contacts avec les propriétaires ont été pris, avec difficulté parfois.

A ce jour 2 propriétaires de parcelles techniquement acceptables pour notre activité acceptent le principe de nous louer un terrain. Il a été décidé de poursuivre les démarches pour qu'un terrain soit opérationnel en avril.

Le club est autorisé à utiliser le gymnase de Creully pour les vols « indoor » suivant les possibilités d'utilisation de la salle et en payant la location.

Une convention scolaire a été signée le 15 décembre 2004 avec le Centre Horticole de Saint Gabriel Brecy. A raison d'un cours d'une heure par semaine, René Belledent anime un atelier de construction d'aéromodèles, 11 élèves sont licenciés FFAM. Les deux premiers « Park Flyer » en cours de construction devront voler les 14 et 15 mai prochains lors des journées portes ouvertes de l'école.



## **Projets 2005**

De nombreux projets sont prévus, ceux-ci ne pourront être planifiés qu'après la signature d'un bail de location d'un terrain.

## **Bilan financier 2004**

Au 31 décembre les dépenses se montent à : 178,74 € dont : 92,84 € somme avancée par René Belledent à rembourser.

Les recettes constituées de deux avances sur cotisation d'un total de 20 € et deux licences FFAM d'un total de 86 € se montent à : 106,00 €

En banque : 20,00€

Parts sociales Crédit Mutuel : 15,00 €

## **Budget prévisionnel 2005**

Un budget prévisionnel équilibré de 38500 € a été établi en tenant compte de l'hypothèse de la signature imminente d'un bail de location d'un terrain, du montant des investissements qu'il y aurait à effectuer, et en estimant un montant de recettes potentielles basé sur un début d'encaissement de cotisations à partir d'avril.

Les rapports et les bilans ont été adoptés par l'assemblée.

## **Fixer le montant des cotisations 2005**

Après examen des dépenses à prévoir pour 2005, les montants des cotisations ont été fixés comme suit : Adulte (né en 86 et avant) : 80€, Famille (père, mère, et enfants(s) de moins de 18 ans : 110 €, Jeune de moins de 18 ans (né en 87 et après) : 30 €, Membre associé (licencié FFAM dans un autre club) : 80 €, membre non pratiquant : 20 €.

## **Questions diverses**

A la question posée par Jacques Giret : « dans le cas où l'association serait amenée à signer un bail de location, qui payerait le premier trimestre » ? En réponse René Belledent s'est engagé à faire l'avance de fonds comme il l'a fait pour les frais de lancement de l'association. Cette résolution a été adoptée par l'assemblée.

A 16h00 plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance a été levée.

Fait à Banville, le 24 janvier 2005

Jacques Giret  
Le Trésorier

René Belledent  
Le Président